

Le Canada et la non-prolifération

Le Canada participe en ce moment à la Conférence qui se tient à Genève jusqu'au 30 mai pour examiner l'application du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Le représentant permanent du Canada à la Conférence du Comité du désarmement (CCD) à Genève, M. l'ambassadeur W.H. Barton, dirige la délégation du Canada qui comprend des fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures, de la Commission de contrôle de l'énergie atomique et des membres des missions permanentes du Canada à la Conférence du Comité du désarmement et à l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Le Traité sur la non-prolifération, conclu en 1968, est entré en vigueur en mars 1970. Il a été ratifié par 93 pays, et signé par 17 autres. Le Traité a été renforcé de façon importante ces jours derniers suite à sa ratification par cinq pays membres de la Communauté économique européenne (la République fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Belgique et l'Italie) et par la République de Corée.

Le Canada appuie fermement les buts et dispositions du traité qu'il a signé en juillet 1968 et ratifié en janvier 1969. Il considère ce Traité et son système corrélatif de garanties nucléaires, appliquées par l'Agence internationale de l'énergie atomique, comme les instruments de base de la structure de non-prolifération destinée à prévenir la dissémination des armes nucléaires à des pays qui n'en sont pas dotés.

Lors de la Conférence, le Canada tentera d'obtenir la confirmation des buts et des dispositions du Traité, et l'adhésion d'un nombre accru de pays. Il réitérera ses propres engagements touchant l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et son intention, en tant que pays fournisseur de matières, d'équipement et de techniques nucléaires, de partager les avantages des ressources du Canada en énergie nucléaire contre des assurances satisfaisantes que l'assistance fournie servira exclusivement à des fins pacifiques n'exigeant pas d'explosions.

Le Canada réaffirmera avec fermeté son intention de voir tous les États, surtout les pays dotés d'armes nu-



Le Festival des tulipes, une tradition printanière à Ottawa, a non seulement adopté le nom de Festival du Printemps, mais a de plus étendu la sphère de ses activités de façon à englober toute la région de la capitale nationale.

Cette année, pour souligner le centième anniversaire de fondation de la ville de Hull, de nombreuses petites embarcations joliment décorées ont descendu le canal Rideau à partir du lac Dow jusqu'à Hull, y transportant des milliers de fleurs. Des visites guidées, des célébrations extérieures, des concerts et des danses furent organisés

en plus de courses et autres manifestations aquatiques.

L'attraction principale demeure toutefois les millions de tulipes multicolores qui fleurissent le long des promenades, autour des monuments, près des édifices publics et au lac Dow où plus de 150,000 tulipes suscitent l'admiration des promeneurs.

Le Festival canadien des tulipes est né d'un don de bulbes offerts au peuple canadien par la reine Juliana des Pays-Bas, en témoignage de reconnaissance pour l'hospitalité reçue à Ottawa, pendant la Seconde Guerre mondiale.

cléaires, s'engager à poursuivre de bonne foi des négociations sur l'adoption de mesures efficaces relatives à la cessation, à une date rapprochée, de la course aux armements nucléaires, à la réduction des armes nucléaires et à l'interdiction des essais nucléaires dans tous les milieux.

Augmentation de \$13.4 millions pour emplois d'été des étudiants

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a annoncé la répartition d'une affectation supplémentaire de \$13.4 millions au

Programme fédéral des activités et de l'emploi d'été des étudiants. Cette augmentation permettra de compenser le chômage accru que l'on anticipe chez les jeunes en 1975. Ces nouveaux crédits portent à \$80.5 millions, les sommes attribuées à "ÉTÉ 75" et l'on s'attend ainsi que plus de 250,000 emplois étudiants seront créés de façon directe ou indirecte. Au total, quinze programmes d'emploi d'été de sept ministères fédéraux recevront des crédits supplémentaires. Le montant le plus important attribué à un seul programme, soit \$8.9 millions à "Perspectives-Jeunesse", permettra de créer 7,000 nouveaux emplois.